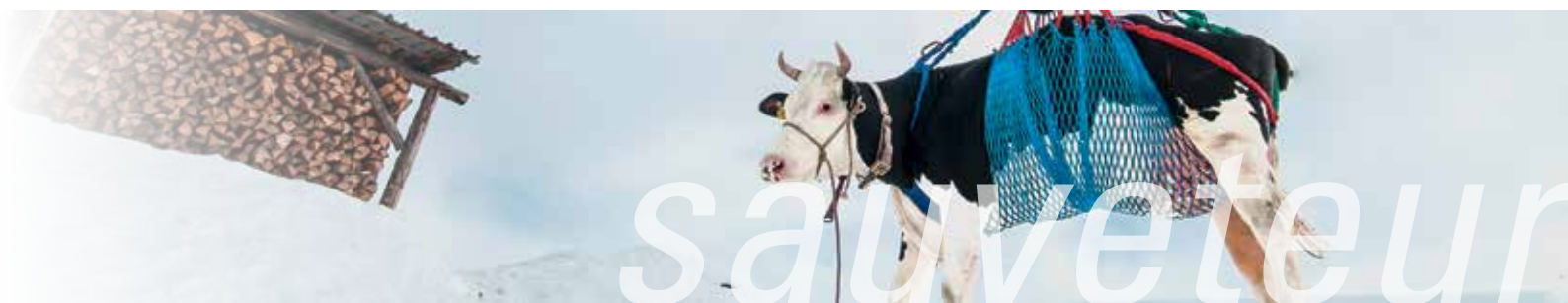


secoursalpinsuisse

Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



ÉDITION N° 29 | DECEMBRE 2013

Sauvetage d'animaux | page 2

Editorial | page 3

Groupe de compétences KAT | page 4

L'app de sauvetage Uepaa ! | page 7

Sac à dos de médecine | page 8

Congrès CISA | page 9

Secours alpin en Croatie | page 10

Santé des chiens | page 12

Réunion des sauveteurs | page 14

La première présidente du CAS | page 16



CONTADINO

Des vaches volantes

Chaque année, plus de mille vaches sont sauvées ou dégagées par voie aérienne. Ces vols sont organisés et, pour la plupart, financés par la Rega.

Au milieu de la nuit, il est arrivé que des bergers désespérés aient appelé la centrale d'intervention de la Rega. Après de longues recherches, ils avaient fini par retrouver une vache qui manquait à l'appel. Blessé, l'animal ne pouvait plus marcher. « Ça fait vraiment mal au cœur », explique Brigitte Bangerter, cheffe d'intervention. Surtout lorsqu'elle doit répondre à son interlocuteur que rien ne peut être entrepris avant le lendemain. « Pour des bêtes, nous ne sortons que de jour », précise B. Bangerter. « Parfois, cette procédure déclenche de violentes réactions. »

Lors d'interventions dites « contadino » – du terme italien qui signifie fermier – la survie du « patient » n'est pas autant capitale que lorsqu'il s'agit d'un être humain. Cela ne se limite pas seulement aux heures de vol réduites. Si un animal est gravement blessé, au point de souffrir trop pendant le transport, il est tué sur place. C'est un vétérinaire qui décide si une bête est transportable ou non. Si néces-



460 bovins ont effectué un tour en hélicoptère l'an dernier. Photo : Swiss Helicopter

D'abord annoncer, ensuite secourir

Il arrive régulièrement que des sauveteuses et des sauveteurs soient directement appelés à l'aide par un propriétaire dont une bête s'est blessée, égarée ou perdue, surtout lorsqu'il s'agit de petit bétail (chèvres, moutons, animaux domestiques, etc.). Le préposé aux secours doit impérativement téléphoner à la centrale d'intervention de la Rega avant toute action. Il en va de la couverture d'assurance des sauveteurs. En l'absence d'annonce ou si le contact est ultérieur à l'opération, les intervenants agissent en tant que personnes privées et ne sont pas considérés comme sauveteurs mandatés par le SAS.

saire, la Rega l'emmène à bord. « Nous l'embarquons lorsque la prairie est si éloignée qu'il aurait plus d'une heure de marche pour l'atteindre ». Telle est la règle générale appliquée, explique B. Bangerter.

Parmi les malheurs auxquels un bovin survit en général, on trouve les blessures des pieds et certaines maladies comme la fièvre de lait, un dysfonctionnement du métabolisme lorsqu'une vache a vêlé, qui l'empêche de se relever.

Le bon poids

Ces dernières années, on a dénombré environ 1100 interventions « contadino », une petite moitié se soldant par un transport de l'animal vivant, le reste étant des cadavres. Des bêtes

plus petites, comme les chèvres, les moutons ou les jeunes veaux, ne sont pas héliportées. « Elles sont trop légères et ne seraient pas bien assurées dans les filets de sauvetage », précise B. Bangerter. Mais trop lourd, ça ne va pas non plus. « Fors de la Lueg », taureau vainqueur de la Fête fédérale de lutte suisse, aurait par exemple dû rester au sol avec son impressionnant gabarit de 1200 kilos. « Une tonne au maximum », telle est la limite, énonce B. Bangerter. Autre cas délicat (et rare) : les chevaux vivants. Plus nerveux que les vaches, ils nécessitent une approche différente. « Dans ce genre de cas, nous faisons souvent appel au Service de sauvetage pour grands animaux Suisse et Liechtenstein, qui dispose d'une solide expérience en la matière. »



La Rega organise les interventions « contadino » mais n'effectue pas elle-même les vols. Elle mandate des compagnies commerciales, son partenaire principal étant Swiss Helicopter, qui compte 14 sites répartis sur tout le territoire helvétique.

Autres questions

Chaque équipe en fonction à la centrale d'intervention de la Rega compte en général une personne qui s'occupe spécifiquement des cas « contadino ». Les appels correspondants lui sont automatiquement transmis si l'interlocuteur a composé le numéro correct pour le transport d'animaux (058 654 39 40). « Ainsi, le 1414 est moins surchargé », ajoute B. Bangerter. Les opérations « contadino » sont saisies à part dans le système d'interventions, et les chefs d'intervention posent des questions différentes : ils ne demandent pas seulement le lieu précis où se trouve l'animal, mais veulent aussi savoir son poids approximatif. Il faut également préciser où la bête devra être déposée. Normalement, il s'agit du point le plus proche accessible avec un véhicule de transport d'animaux.

Lors de l'appel téléphonique, la question du financement du sauvetage est aussi réglée à l'avance. Qui paiera le vol, sachant qu'il dure en moyenne une vingtaine de minutes et

coûte un peu plus de 750 francs. Des montants à quatre chiffres sont d'ailleurs monnaie courante. Si le propriétaire est donateur (affiliation famille), la Rega prend en charge les coûts que personne n'endosse. Du coup, la cheffe d'intervention doit savoir à qui l'animal appartient et si le propriétaire est donateur de la Rega. De plus, le numéro de l'oreille de marquage est exigé. Il permet de vérifier, dans la Banque de données sur le trafic des animaux, si les données concernant le propriétaire sont correctes. B. Bangerter se souvient que pour camoufler de fausses indications, il est arrivé que des marquages soient arrachés ou les oreilles de l'animal coupées. La cheffe d'intervention transfère directement les non-donneurs à la compagnie commerciale, afin qu'ils déterminent entre eux la question des coûts. Certains propriétaires ont souscrit une assurance bétail ou élémentaire, qui endosse au moins une partie des frais. Ces assurances doivent d'ailleurs aussi fournir une prestation lorsque le propriétaire est donateur Rega. En 2012, les compagnies ont financé environ 220 000 francs de couverture pour des vols « contadino ». Les 890 000 francs restant ont été imputés à la donation Rega. Jusqu'en 2011, l'Aide Suisse aux Montagnards a versé un don de 250 000 francs à la Rega pour la soutenir dans ces interventions.

Andres Bardill
Directeur



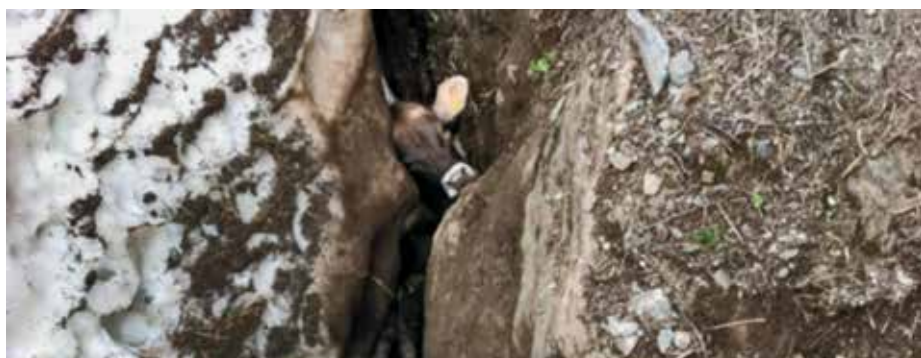
Editorial

« Le patient est au centre de notre action ! » Combien de fois n'a-t-on entendu cette déclaration provenant de nos propres rangs ou de la bouche des politiques. D'ailleurs, qui pourrait dire le contraire ? Toutefois, il est difficile de se défaire de l'idée que la définition de « centre » comporte de multiples approches. Un être humain doit-il subir un accident au bon endroit et au bon moment pour être « au centre », pour être sauvé par le bon hélicoptère et la bonne équipe de secours ? Ou bien est-ce l'hélicoptère qui se trouve « au centre », et la victime qui est déplacée dans ce centre – sur les plans de la médecine, de la technique de sauvetage, de la communication et de l'administration – transformant le patient en facteur de succès économique ? Honnêtement, le centre dépend du protagoniste (et de ses intérêts). Notre réunion des sauveteurs, à Interlaken, mais également le récent débat suivi par les médias, pour savoir quand et où quel hélicoptère est envoyé en mission, montrent les disparités dans la compréhension du terme de « centre ».

La branche du sauvetage est-elle en mesure de définir elle-même, sereinement, ce qu'elle entend par « centre » ? Il en va de son intérêt. Si elle n'y parvient pas, les divers acteurs perdront leur crédibilité, comme des égoïstes défendant leurs intérêts personnels.

En tant que sauveteurs terrestres, nous ne sommes confrontés au problème qu'indirectement. Nous ne disposons pas d'hélicoptères, nous ne définissons pas de « centres ». Nos interventions visent à apporter de l'aide à toutes les personnes en détresse. Mais ne nous voilons pas la face : nous aussi avons intérêt à ce qu'une bonne solution soit trouvée au différend. Car si la réputation de la branche est entachée, nous aussi serons touchés.

Andres Bardill



De temps en temps, les sauveteurs tombent sur des bêtes en situation désespérée. Ce jeune taureau a eu de la chance et il a pu être sorti vivant de la crevasse. Photo : mäd



GROUPE DE COMPÉTENCES KAT

Table ronde sur les avalanches

Depuis 2006, le groupe de compétences « Prévention des accidents d'avalanche » (KAT) s'emploie à élaborer une doctrine générale en matière de prévention des accidents d'avalanche et à proposer une ligne conductrice pour les formations y afférentes. Si les débats au sein du KAT sont toujours très animés, les membres du groupe s'accordent pour le moins sur l'importance de cette plateforme.

Réuni pour la première fois en janvier 2006, le groupe de compétences KAT est composé de représentants de 14 organisations (voir l'encadré), qui se sont fixées la délicate mission d'élaborer conjointement une doctrine sur la prévention des accidents d'avalanche et de la diffuser au travers de différents documents de formation. Le guide de montagne Paul Nigg se souvient de sa réaction à l'annonce de sa nomination au poste de chef technique du KAT : « N'ayant pas un sens inné de la diplomatie, j'ai d'abord craint de ne pas être à la hauteur de la tâche. » Mais son intérêt pour le sujet l'a vite emporté, d'autant qu'il s'appliquait déjà depuis plusieurs années à

promouvoir la prévention des avalanches auprès des moniteurs J+S, des chefs de course du CAS et des guides de montagne. C'est l'Institut WSL pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) qui a pris l'initiative de créer le KAT en 2003, lorsque Werner Munter – « visionnaire et rassembleur de génie » aux dires de Paul Nigg – n'a plus souhaité se charger lui-même de la formation en avalanches. Le KAT devait alors combler le vide laissé par le départ de Werner Munter, intensifier les échanges entre la théorie et la pratique, et opérer un rapprochement entre les résultats de recherche du SLF et les innombrables connaissances pratiques des autres organisations. « Auparavant, ces deux blocs étaient bien distincts », se rappelle Paul Nigg.

Susceptibles, s'abstenir!

Trouver un terrain d'entente au sein du KAT n'a pas toujours été chose aisée, et Paul Nigg se souvient encore de l'âpreté des débats. Mais tous les membres du groupe ont su donner et recevoir, et « le KAT n'a jamais eu vocation à ménager les susceptibilités ».



Paul Nigg

Hans Martin Henny

Photos : mäd

Malgré des avis parfois divergents, le groupe s'est toujours accordé sur l'intérêt de batailler pour recueillir un large consensus. « Si chacun avait campé sur sa position, les frictions auraient causé notre perte. » Au lieu de cela, « les pays voisins de la Suisse nous enviaient la création de ce groupe », raconte Paul Nigg.

Concrètement, les débats menés au sein du KAT ont débouché sur l'élaboration de nouveaux documents de formation : la fiche d'information « Attention Avalanches ! » et l'application didactique interactive « White risk ». Pour Paul Nigg, ces publications sont le dénominateur commun des différentes organisations. Pour autant, leur contenu n'est pas figé : « Une doctrine n'est pas un système statique ; elle doit évoluer continuellement. » Il faut y intégrer en permanence de nouvelles connaissances et avancées technologiques. C'est ainsi notamment que l'application « White risk » a été entièrement révisée pour la saison d'hiver 2013/2014.

Le facteur humain

Pendant le mandat de Paul Nigg comme chef technique du KAT, le facteur humain a été au cœur des préoccupations du groupe : comment un individu prend-il une décision ; quels sont les faits et les émotions qui influencent des décisions ; quels tours peut lui jouer sa perception ? « Nous avons progressé dans ce domaine », souligne Paul Nigg, si bien qu'aujourd'hui les formations en avalanches in-

Groupe de compétences «Prévention des accidents d'avalanche»

Les organisations membres du KAT sont les suivantes :

- Secours Alpin Suisse
- Bureau de prévention des accidents
- Jeunesse+Sport (Office fédéral du sport)
- Organisation cantonale valaisanne des secours
- Centre de compétences du Service alpin de l'armée
- Amis de la Nature Suisse
- Club Alpin Suisse
- Association des guides de montagne de la Suisse
- Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva)

- Remontées Mécaniques Suisses
- Swiss-Ski (Fédération Suisse de Ski)
- Swiss Snowsports (association faîtière des professeurs et des écoles suisses de ski et de snowboard)
- Association Suisse des Ecoles d'alpinisme
- Institut WSL pour l'étude de la neige et des avalanches SLF

L'Association des guides de montagne est représentée par deux membres ; les autres organisations n'ont qu'un seul représentant. Le SLF dispose d'une personne supplémentaire en charge de la coordination professionnelle.



sistent de plus en plus sur un principe de base : « bien évaluer pour bien décider ».

Former des agents multiplicateurs

Entre autres tâches, le KAT doit mettre sur pied une équipe de formateurs qualifiés. Grâce à des cours de perfectionnement et d'encadrement, ces « agents multiplicateurs » tiennent à jour leurs connaissances en matière de prévention – connaissances qu'ils sont ensuite à même de transmettre à autrui. Ces cours ne sont pas à sens unique, précise Paul Nigg : « Leur contenu s'enrichit continuellement des multiples expériences et connaissances pratiques des participants. » Et cela vient étayer le développement de la doctrine.

L'adaptation des règles de prévention en matière d'avalanches suppose un travail sur le contenu, mais également sur la forme. « Nous devons formuler ces règles avec un soin toujours plus grand », souligne Paul

Nigg. Un exemple : lorsqu'on définit comme « extrêmement raide » une pente supérieure à 40° et déconseille de la descendre dans certaines conditions, cette mise en garde est simple et facilement compréhensible, mais elle prétend une fausse exactitude. Personne ne peut en déduire qu'une pente à 39° est exempte de tout danger. Pourtant, il est à craindre que les tribunaux ou les assureurs se focalisent sur ce chiffre au moment de déterminer les responsabilités en cas d'accident. Le KAT souhaite également se pencher prochainement sur l'efficacité de la formation en avalanches. Dans cette perspective, il développe actuellement avec la Haute école pédagogique de Lucerne un projet qui doit permettre d'apprécier si la formation actuelle a un impact pratique, et si oui, lequel.

Expert indépendant

Paul Nigg n'assistera pas à la réalisation de ce projet depuis son fauteuil de chef technique.

Agé de 64 ans, il quittera ses fonctions à la fin de l'année 2013. « Cette aventure aura été incroyablement passionnante et j'aurai énormément appris », souligne-t-il. Spécialiste indépendant ne représentant aucune organisation, Paul Nigg a toujours rempli sa mission librement : « Je pouvais dire en toute occasion ce que je pensais vraiment. » S'il ne souhaite donner aucun conseil à son successeur, il rappelle simplement que les objectifs du KAT ont été formulés il y a déjà huit ans et qu'il faudrait penser à les réviser.

La résonance en Suisse romande

Le futur chef technique du KAT, Hans Martin Henny, du Centre de compétences du Service alpin de l'armée, est d'accord avec Paul Nigg : « Il faudra bientôt s'atteler à cette tâche. » Mais pour l'heure, la priorité consiste à finaliser toute une série de projets en cours, et Hans Martin Henny a pour mission première de cultiver un dialogue objectif, de rechercher un consensus et de maintenir le groupe solidaire. Il lui est également demandé de mieux faire connaître le groupe de compétences en Suisse romande et au Tessin, où « le KAT est quasiment inconnu ». Pour cela, il faudra qu'il entraîne dans l'aventure davantage de représentants venant de ces parties du territoire.

Hans Martin Henny assumera ses fonctions en tant qu'employé du Centre de compétences du Service alpin de l'armée et non en tant qu'expert indépendant, comme l'était son prédécesseur. Reste à savoir si le Centre de compétences délèguera une deuxième personne au sein du KAT ou si Hans Martin Henny sera tout à la fois le directeur du groupe et le représentant de l'armée. L'intéressé estime que cette double casquette ne créera aucun conflit de loyauté. « Après tout, l'armée est l'incarnation de la neutralité. »



Juger et décider sur le terrain : le KAT veille à ce que la formation fasse les choses correctement.

Photo : Stephan Harvey, SLF

MATÉRIEL DE SAUVETAGE

Test réussi

Cette année, le SAS a intégré une troisième civière sur la liste du matériel; en 2014, un nouveau treuil viendra s'y ajouter.

L'an dernier, les civières de montagne ont été évaluées lors des réunions des instructeurs. Deux modèles s'avéraient particulièrement adaptés. L'une, la Franco Garda signée TSL-Rescue, est déjà utilisée depuis longtemps dans le massif du Mont-Blanc et a largement fait ses preuves. Légère, elle est très polyvalente mais relativement onéreuse, vu qu'elle coûte plus de 8000 francs. Elle vient d'être ajoutée à la liste de matériel. L'autre modèle convaincant, la Lecco de la société italienne Kong, était déjà sur la liste. Elle est si légère qu'elle peut être facilement transportée par une seule personne. Néanmoins, ce poids plume est un peu moins robuste. Ses

4300 francs à l'achat rendent la Lecco très accessible financièrement. Le troisième article figurant sur la liste du matériel SAS est la civière Jelk. Lourde, elle est un peu encombrante mais très solide. Son prix se situe au même niveau que la Franco Garda. Toutes les civières sont équipées de roues. Le SAS re-



Le treuil motorisé Power Seat est simple à utiliser. Photo : mäd

commande aux stations de sauvetage qui ont besoin d'un tel équipement d'opter pour une Franco Garda ou une Lecco. Les commandes peuvent être passées via le SAS.

Même chose pour le treuil motorisé Power Seat de Harken. Il est sorti du lot lors des tests effectués en avril 2013. Universel et compact, il est très facile à utiliser. Son principal avantage est de pouvoir passer du mode descente au mode montée sous charge. Tracté par un moteur quatre temps, il est très fiable. A cet égard, le Power Seat est supérieur au treuil Chamonix type Paillardet. En effet, le moteur deux temps de ce dernier ne pardonne guère d'erreur de manipulation, raison pour laquelle, en octobre, un prototype d'un autre moteur a été testé sur le treuil Chamonix. Le magazine « sauveteur » présentera les résultats.

RADIO

Finis, les bruits de fond !

Les appareils radio du SAS sont désormais équipés d'un nouveau dispositif qui garantit une communication sans parasites sur le canal de la Rega.

Il existe aujourd'hui une variété considérable d'appareils électroniques qui émettent et reçoivent toutes sortes de signaux sur différentes fréquences et largeurs de bande, ce qui entraîne la prolifération des données transmises par voie aérienne. De ce fait, les signaux de bruit et les perturbations sur les fréquences radio sont notre lot quotidien, et il devient de plus en plus difficile de garantir en intervention une communication radio sans parasites entre le personnel en vol et le personnel au sol. Pour cette raison, la Rega a dé-

cidé d'équiper son canal de guidage (canal R) d'un dispositif de réglage silencieux ou squelch. Ce nouvel équipement a pour fonction d'ajouter un son particulier aux données vocales transmises pendant l'émission, de sorte que le haut-parleur du destinataire s'allume uniquement lorsqu'il détecte ce son. Ainsi, le destinataire n'entend que les communications qui lui sont adressées, et toutes les perturbations sont supprimées.

De mai à fin novembre 2013, les 1090 appareils radio inventoriés dans les stations de secours du SAS ont été reprogrammés de façon à émettre ce son particulier lorsqu'ils utilisent le canal R. Durant la même période, des travaux d'entretien ont été réalisés sur site par Matthias Frehner, de la société Alpine Ener-

gie, qui est intervenu sur les 25 sites du SAS pour réparer les appareils, remplacer les batteries et répondre à nos questions.

En quoi nos communications radiotéléphoniques avec la Rega sont-elles modifiées par l'installation d'un squelch ? En rien. Car ce dispositif concerne uniquement la communication avec l'hélicoptère sur le canal R. La Rega l'utilise comme un canal de guidage entre sa Centrale d'intervention et ses forces d'intervention. Pour tous les autres besoins de communication entre les partenaires d'intervention, le canal à utiliser est le canal K. Le squelch du canal R n'a aucun impact sur le squelch du canal de détresse.

Elisabeth Floh Müller



UEPAA !

Boucher les trous de communication



L'app de sauvetage signée Uepaa ! met directement en contact les téléphones mobiles, un avantage pour donner l'alarme mais aussi pour porter secours.

Le logo de l'entreprise Uepaa ! est une marquette. Ce n'est pas un hasard : il existe des points communs entre la manière dont ces mignons rongeurs avertissent d'un sifflement strident leurs congénères en cas de danger et le fonctionnement de l'app de sauvetage. Mathias Haussmann, fondateur et CEO d'Uepaa ! appelle cela le principe « Grüezi » : l'app met directement en contact les éléments radio des téléphones mobiles au lieu de passer comme à l'accoutumée par le réseau mobile. Les mobiles actuels permettent de franchir des distances jusqu'à 450 mètres. Si un nombre suffisant de randonneurs dotés de l'app Uepaa ! se trouvent dans une zone sans couverture, le message parvient à se frayer un chemin jusqu'au réseau et, de là, arrive au centre d'alerte de la société. Telle est l'idée fondamentale de cette app, telle qu'elle a été lancée en juillet de cette année.

Localisation simplifiée

L'app est intéressante pour le sauvetage à plusieurs égards. Point décisif : la recherche de personnes disparues est simplifiée. En plus de l'alarme, le centre d'alerte reçoit les coordonnées de la position d'où l'appel au secours est envoyé, ainsi que diverses autres informations saisies par l'utilisateur Uepaa ! : s'il fait de l'escalade, de la randonnée ou du VTT, de quelle couleur sont ses vêtements, de quel équipement il dispose, qui contacter en cas d'urgence et le niveau de la batterie du mobile. Grâce aux capteurs de mouvement, on sait même si la victime (ou son mobile) bougent encore ou non. Lorsque les sauveteurs atteignent la zone, ils peuvent donc savoir précisément qui chercher et où. Si la localisation



L'app de repérage Uepaa ! a été testée avec la Rega. Photo : Uepaa !

est imprécise, on connaît les dernières coordonnées de l'endroit où la personne disparue était en contact avec un autre utilisateur Uepaa !. Le mobile recherché peut alors être directement ciblé depuis les airs ou le sol. Seules les organisations de sauvetage officielles reçoivent l'app de repérage correspondante.

Alerte automatiquement les camarades

En octobre, l'app Uepaa ! a été actualisée. En sus des fonctions de base gratuites, susmentionnées, il est possible d'activer la « Protection Premium », qui coûte 3 francs pour une journée, 15 pour une semaine et 70 à l'année. Le pack premium comporte l'aide aux camarades : l'alarme n'est plus seulement transmise au centre d'alerte, mais va automatiquement à tous les utilisateurs Uepaa ! des alentours. Selon la distance et la topographie, ils peuvent arriver plus vite que les sauveteurs professionnels auprès du blessé. Autre fonction premium, l'identification de l'accident : si un mobile ne bouge pas pendant cinq minutes (inactivité), le système tente de « réveiller » son porteur avec des vibrations et un signal sonore. Au bout de cinq minutes

supplémentaires sans réaction, le mobile cherche automatiquement à entrer en contact avec d'autres utilisateurs Uepaa ! à proximité. Le cas échéant, ces derniers peuvent apporter leur aide ou donner l'alarme. Les secours professionnels ne sont pas automatiquement dépêchés, car cela pourrait déclencher trop de fausses alertes, explique Mathias Haussmann. Le troisième élément de l'app payante est le Suivi à distance : cette fonction permet de partager à distance l'itinéraire emprunté avec la famille et les amis, depuis l'ordinateur de leur domicile ou sur leur téléphone mobile.

Comme l'annonce M. Haussmann, d'autres fonctions sont prévues ou à l'étude, notamment faire sonner le téléphone de la personne blessée pour la localiser plus facilement, ou utiliser des smartphones hors réseau en mode talkie-walkie, à l'instar d'une radio. « L'introduction effective de ces innovations et, le cas échéant, le moment dépend de l'intérêt des organisations de sauvetage », précise M. Haussmann. Le SAS examine actuellement dans quelle mesure l'app Uepaa ! pourrait être utilisée dans le sauvetage en montagne organisé.



SAC À DOS DE MÉDECINE

Un sac à dos pour toutes les interventions médicales

Fin août, les nouveaux sacs à dos de médecine ont été distribués aux associations régionales. Ils comportent le matériel indispensable pour les novices comme pour les professionnels afin de dispenser les premiers soins.

L'an dernier, 14 stations de secours ont testé le nouveau sac à dos afin de donner leur avis. « Les commentaires ont été très précieux », précise Stephan Fricker, responsable de la formation médicale des partenaires du SAS. Le sac à dos et son contenu ont ensuite été modifiés en conséquence. Principal changement : tout le matériel est maintenant rangé dans un seul contenant. L'ancienne séparation entre le sac pour les professionnels et celui destiné aux sauveteurs novices n'est plus de mise. En revanche, le matériel se distingue par un code de couleurs : les poches bleues (et la poche extérieure rouge) transportent l'équipement qui peut être utilisé par les sauveteuses et les sauveteurs. Les trois compartiments rouges sont quant à eux réservés aux médecins et aux ambulanciers.

Conception modulaire

Les poches bleues accueillent notamment bandages, bandes, compresses, sparadraps, attelle SAM, garrot, masque de poche, sac vomitoire, bouteille d'oxygène, écharpe médicale, bouillotte et minerve. Les compartiments rouges rassemblent sac et masque respiratoires, des appareils pour maintenir les voies respiratoires libres, pour mesurer la tension et la glycémie, un stéthoscope, des seringues, un dispositif de perfusion, entre autres équipements. « Un vaste assortiment, pourtant très compact, pour dispenser les premiers soins », explique S. Fricker. Plein, le sac à dos pèse 13,5 kilogrammes : pas léger donc, mais il se répartit facilement entre plusieurs porteurs grâce à sa conception modulaire.



Le nouveau sac à dos médical du SAS : compact mais pourtant complet. Photo : SAS

La poche bleue numéro 3 est encore vide. Elle est prévue pour le défibrillateur. Or, vu que cet appareil coûte à lui seul plus de 2500 francs, il

a été décidé qu'il n'équiperait pas tous les sacs dans un premier temps. Au total, le sac à dos coûte 2000 francs.

39 sacs à disposition

Le 29 août, à l'occasion de la Journée des cadres de la médecine, 25 sacs de ce type ont été distribués aux associations régionales (ARG : 6 ; ARZ, ARBE, SARO : 4 chacun ; SATI : 3, ARGL, ARO : 2 chacun). A cela s'ajoutent, dans chaque association régionale, les deux sacs qui ont été testés pendant la phase pilote. D'ici la fin de l'année, ces deux exemplaires seront actualisés. Ainsi, 39 sacs à dos médicaux sont à disposition au total. C'est le médecin de l'association régionale qui décide des stations de secours qui en sont dotées. Les spécialistes médicaux desdites stations sont ensuite chargés de leur entretien. Les consommables peuvent être commandés auprès du SAS, sachant que les bouteilles d'oxygène vides sont échangées via la base Rega concernée.

Médicaments pour la pharmacie du sauveteur

La pharmacie personnelle du sauveteur SAS comprend notamment une boîte à médicaments vide. En concertation avec les spécialistes médicaux de ces stations, le médecin de l'association régionale décide de la remplir ou non, et s'il veut l'équiper, d'en définir le contenu. Les spécialistes Rega et SAS de la branche (Médecine Rega-SAS) ont publié à titre de recommandation une liste dans l'Extranet du SAS (> Médecine > Médicaments). Ce document comprend les huit médicaments réputés les plus utiles à des novices pour prodiguer les premiers secours ; notamment antalgique, antipyrétique, antihistaminique, antiémétiques (contre la nausée et les vomissements). De plus, une check-list a été élaborée. Imprimée, elle peut être jointe à la pharmacie. Elle récapitule les princi-

paux dosages ainsi que les effets indésirables, et précise dans quels cas un médicament ne doit pas être administré.

Si des médicaments sont remis à une sauveteuse ou à un sauveteur, le spécialiste médical de la station est responsable qu'il ou elle soit dûment formé(e). Il doit en outre veiller à ce que les préparations pharmaceutiques périmées soient remplacées. Indépendamment de ces mesures, la Médecine Rega-SAS recommande que les sauveteurs novices contactent systématiquement un médecin – dans la mesure du possible – avant d'administrer un médicament. A cet effet, le numéro d'urgence 1414 permet de recevoir des précisions médicales et de parler à un médecin 24h sur 24.



CISA 2013

Echange d'expérience dans un cadre insulaire

Une délégation de la Direction du SAS s'est rendue au congrès du sauvetage alpin CISA, qui se tenait cette année du 16 au 19 octobre en Croatie, à Bol, sur l'île de Brač. Il y a été question de nouveaux articles, de techniques innovantes et d'échanges d'expériences avec les sauveteurs et sauveteurs du monde entier.

Le mercredi, lors de la journée pratique, diverses procédures de transfert entre le sauvetage terrestre et l'hélicoptère ont été présentées. Un Bell 429 d'Air Zermatt et son équipage étaient de la démonstration. Parallèlement, un workshop de la sous-commission Chiens a permis à la trentaine de participants d'échanger leurs expériences en termes de formation pour les chiens de recherche en surface et de cadavres. Les conducteurs de chiens de Croatie avaient mis à disposition dix chiens âgés entre 5 et 18 mois. Ils ont parfaitement montré les phases de développement dans les domaines recherche en surface et recherche de cadavres, la principale différence par rapport au SAS étant que l'aboïement constitue la seule méthode de désignation.

Des drones aux airbags

Du jeudi au samedi, un vaste programme couvrant de nombreux thèmes était proposé aux quelque 300 participantes et participants au congrès, soit en plénière, soit dans des commissions. Petite sélection :

Petzl était au rendez-vous avec une innovation technique pour la remise des patients par les sauveteurs terrestres à leurs homologues aériens. Le « Lezard » empêchera des sources d'erreur lorsqu'un débrayable avec demi-nœud d'amarre et nœud de blocage est utilisé. Grâce à un cliquet de charge, une gâchette de liaison s'ouvre lorsque l'hélicoptère exerce une traction. Des tests détermineront si l'appareil peut être utilisé pour les interventions. Petzl compte commercialiser ce produit en 2014.



Le sauvetage en montagne de Croatie travaille avec des hélicoptères de l'armée. Photos : mäd

Des exemples d'opérations ont été présentés dans la sous-commission Chiens. L'intervention des équipes cynophiles suédoises suite à un accident d'avion en montagne était particulièrement impressionnante. Le Pays de Galles et la Croatie ont montré de quoi leurs chiens de sauvetage en mer étaient capables. Marcel Meier, le président de la sous-commission, a salué les collègues norvégiens en tant que nouveaux membres.



Le « Lezard » de Petzl fait actuellement l'objet de tests.

La présentation de la Bergwacht Bayern, le secours Bavaïrois, n'est pas passée inaperçue. En effet, l'Etat libre de Bavière autorise et soutient le recours à un système de drone mobile pour rechercher des personnes. Dans d'autres pays, cette technique soulèverait des discussions sur la protection des

données, la sécurité aérienne et les compétences policières de l'exploitant. Vu ses possibilités d'application, le système relève, d'après de nombreuses organisations, de la responsabilité des autorités chargées de mener des enquêtes ainsi que des services de recherches, et ne devrait être utilisé dans le secours alpin qu'en cas d'urgence.

Pieps et Black Diamond ont présenté un nouveau système d'airbag pour avalanches. Il fonctionne sans cartouche de CO₂ mais grâce à un ventilateur alimenté par une batterie puisant l'air à l'extérieur du sac à dos.

Les sauveteurs, en particulier dans les pays nordiques, ont une fois de plus lancé un appel à moins de réglementations et d'entraves dans le sauvetage. Parallèlement, ils ont demandé que les activités de loisirs et sports à risque soient plus limitées, appelant aussi à augmenter la prévention. Cette controverse est secondaire pour le SAS vu qu'en Suisse, des organisations spécialisées s'occupent de la prévention (SLF, bpa, SUVA, CAS).

Andres Bardill



LE SAUVETAGE EN MONTAGNE, AILLEURS DANS LE MONDE

Sauver dans le karst

Les sauveteuses et les sauveteurs croates ne se déplacent pas seulement à pied et en hélicoptère. On les rencontre aussi – et de plus en plus souvent – sur des bateaux, des jets-skis ou des scooters sous-marins.

Jusqu'en 2000, les Services croates de secours en montagne HGSS (Hrvatska gorska sluzba spasavanja) effectuaient moins de cinquante interventions par an. Ensuite, les chiffres ont explosé. « Aujourd'hui, nous avoisinons les 850 opérations, et nous allons probablement dépasser bientôt la barre du millier », déclare Hrvoje Dujmic. Il est membre de la commission Information & Analyses, l'une des huit commissions spécialisées de l'organisation HGSS. Selon lui, la hausse drastique des sauvetages est due au tourisme d'aventures, prisé des autochtones comme des étrangers. « Les gens ne viennent plus à la plage pour se dorer au soleil. » Ils s'adonnent au VTT, à l'escalade, au parapente, au rafting ou à la chasse. Toutes ces activités sportives à haut risque ont le vent en poupe. La deuxième raison avancée par H. Dujmic est que le sauvetage est devenu plus professionnel et plus connu. Par le passé, si un chasseur se blessait, ses collègues ou les villageois des alentours portaient secours. « Aujourd'hui, tout le monde s'en remet au secours en montagne. » L'introduction en 2005 d'un numéro de dé-

tresse unique, le 112, a encore renforcé ce nouvel état d'esprit et cette façon de procéder.

Pour les 850 sauveteuses et sauveteurs des services croates de secours en montagne, cela signifie plus de travail. Tous sont bénévoles, actifs dans l'une des 22 stations de secours. L'administration compte dix employés. L'HGSS est une organisation de droit public, non gouvernementale mais réglementée légalement. Ses tâches et compétences sont définies dans la loi sur le sauvetage en montagne de 2006 : rechercher, sauver et éviter les accidents en montagne ou dans d'autres régions difficiles d'accès. L'organisation est principalement financée par les pouvoirs publics, sachant que des hélicoptères militaires sont à disposition pour le sauvetage aérien. Les opérations de re-

cherche et de sauvetage ne sont pas facturées aux victimes ni à leurs assurances. Une petite partie du budget annuel, de 1,5 million d'euros (env. 1,85 million de francs), provient de dons et de dédommagements pour des interventions. Ces derniers sont en majeure partie versés par des stations de ski et des quelques parcs nationaux où les secours HGSS assurent la sécurité des visiteurs. Ces versements couvrent toutefois seulement les frais de nourriture et de transport des sauveteurs. Les membres des stations de secours à proximité d'un domaine skiable se chargent en permanence du sauvetage sur les pistes. Un système de rotation permet de répartir le travail de manière équitable entre les sauveteuses et les sauveteurs. Ce pan d'activité correspond à environ un cinquième des interventions HGSS.

Coup d'œil au-delà des frontières

Le présent article dédié au secours en Croatie s'inscrit dans la série sur le sauvetage en montagne dans d'autres pays, lancé par le magazine « sauveteur ». Ce coup d'œil au-delà des frontières montre les points communs et les différences entre les organisations, et peut contribuer à trouver de nouvelles idées et pistes de solutions.



Falaises blanches, mer bleue : la longueur de la côte croate pose des défis de taille aux secours en montagne. Photo : mād



Le sauvetage défini par la géographie

Les montagnes croates ne sont pas particulièrement hautes. Le Dinara est le point culminant du pays, avec 1831 mètres. Néanmoins, les sauveteurs sont confrontés à des défis, même sans chaîne de haute altitude. Le massif du Dinara et le millier d'îles que compte l'Adriatique devant les côtes croates constituent la plus grande région karstique d'Europe. Rien d'étonnant donc à ce que la Croatie foisonne de boyaux souterrains, de grottes et d'autres dolines. Plus de 11 000 grottes ont été répertoriées à ce jour, dont trois profondes de plus de 1000 mètres. De plus, la côte croate s'étend sur des kilomètres. Si l'on y ajoute les îles, le littoral compte plus de 6000 kilomètres.

Le parc mobile HGSS est constitué en conséquence : outre des hélicoptères de l'armée, des motos-neige et des quads, on trouve des jet-skis, des scooters sous-marins et des bateaux. Le sauvetage en grotte tient une place importante dans la formation de base des sauveteuses et sauveteurs croates : huit journées y sont dédiées. Les opérations en grottes sont certes rares, mais elles sont très complexes, nécessitant beaucoup de personnel et de temps, explique Hrvoje Dujmic. Il se souvient d'un cas ayant mobilisé une bonne centaine de sauveteurs pendant plus de 24 heures.

Le reste de la formation de base se compose des modules Premiers secours (3 jours), Technique Été (7 jours) et Technique Hiver

(7 jours). Après le cours de base et un minimum de deux ans d'entraînement et de pratique, les candidates et les candidats passent un examen. C'est seulement à ce moment-là qu'ils deviennent membres à part entière de l'organisation. Ensuite, ils peuvent choisir parmi différentes formations continues ou spécialisations : sauvetage hélicoptère, divers cursus de sauvetage en grottes, sauvetage en eaux vives, recherche avec chiens, urgences médicales, gestions des recherches, cartographie.

Afin de conserver leur licence de sauveteurs, les membres HSSG doivent participer chaque année, dans leur station de secours, à un exercice de technique Été, Hiver, et sauvetage en grottes, au minimum.

Les refus sont rares

Les services croates de secours en montagne n'ont guère de problèmes de recrutement, ajoute Hrvoje Dujmic. Dans la pratique, les membres HSSG invitent des personnes dont le profil correspond à s'engager. « Les refus sont rares », précise H. Dujmic. Seuls des alpinistes, spéléologues et skieurs de très bon niveau entrent en ligne de compte. Les médecins aussi doivent disposer de solides connaissances alpines. Toutes les sauveteuses et tous les sauveteurs doivent être membres de la Fédération croate d'alpinisme HPS (Hrvatski planinarski savez).

Le secours en montagne croate peut se targuer d'une longue histoire. En effet, une ancienne forme remonte à 1874, avec la création du premier Club alpin croate. Pourtant, c'est seulement en 1937 qu'une organisation de sauvetage à proprement parler voit le jour à Zagreb, transformée en 1950 en service de secours national, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le premier examen de sauvetage a eu lieu en 1957, le premier sauvetage longline hélicoptère a été réussi en 1988, et en 1992, les services HSSG sont entrés à la CISA.

Sonder ses limites physiques et mentales

Frane Bebić est membre des services croates de secours en montagne depuis 1998. Il a développé le domaine des chiens de recherche. Il est chef et instructeur des départements Gestion des recherches et Spécialistes du sauvetage hélicoptère. Agé de 38 ans, cet ingénieur en génie électrique qui habite à Split travaille en tant que développeur de logiciels.



Frane Bebić
Photo : mād

Pourquoi vous être engagé dans le secours en montagne ?

J'ai toujours voulu aider, je trouve ça gratifiant. M'engager en tant que sauveteur alpin était une évidence vu que je faisais de l'escalade et que, dans ce cadre, j'ai fait la

connaissance de membres de l'organisation. Cela donne de la valeur à mon existence de sonder mes limites physiques et mentales, et je peux partager mes expériences avec mon équipe.

Qu'est-ce que vous aimez dans le sauvetage ?

C'est le sauvetage hélicoptère que je préfère. J'adore me trouver à mon poste de travail à un moment donné et, 45 minutes plus tard, je suis sur un mont enneigé pour aider des gens en détresse.

Combien de temps vous prend votre engagement ?

Si j'additionne les heures consacrées aux exercices, à l'organisation des cours, à la formation des nouveaux membres et aux interventions, j'arrive facilement à un mois par an.

Vous souvenez-vous d'une opération de sauvetage vraiment particulière ?

Je n'oublierai jamais le sauvetage hélicoptère d'un homme qui a fait un infarctus lors d'une croisière. C'était une nuit très noire et ventée. Nous sommes descendus en treuil de l'hélicoptère au pont avant alors que le bateau avançait à plein régime. Le pilote a joué le rôle le plus difficile dans l'opération, mais j'ai personnellement été impressionné de sauver un homme dans un état critique dans des circonstances aussi délicates.



CHIENS

Lorsque les chiens en bavent

Pour les chiens de sauvetage, les exercices et les missions réelles sont des activités harassantes. Le vétérinaire et ancien conducteur de chien schwytois Heinz Reutter explique à quel stade le travail du chien se transforme en surmenage.

Heinz Reutter se veut immédiatement rassurant sur un point : d'une manière générale, il n'y a aucun souci à se faire quant à l'endurance des chiens et « nous avons même tendance à ne pas les solliciter suffisamment ». Pour un chien, rechercher une personne n'est pas plus fatigant que courir derrière un vélo, et l'animal sait de lui-même quand il atteint ses limites. « Un chien ne va jamais au-delà de ses forces. » Pour autant, il convient de respecter certaines règles. En plein été par exemple, la chaleur a tendance à fatiguer les chiens lorsque les missions de recherche s'éternisent : « Il est donc important de leur procurer de l'eau en suffisance. » Pour le reste, les chiens ne souffrent ni du vent ni des intempéries et ils peuvent supporter le froid pourvu que leurs rations de nourriture soient nettement augmentées. « Lorsqu'un chien m'accompagne dans une randonnée à ski, je double sa ration le soir », précise Heinz Reutter. En réalité, l'endurance d'un chien est moins préoccupante que la fragilité de ses pattes : courir longtemps sur une neige glacée ou un sol rocaillieux peut provoquer des cloques et des escarres, ou user les griffes du chien jusqu'au sang.

Dos sensible

Chez les chiens utilitaires, les douleurs les plus graves et les plus fréquentes se situent au niveau du dos et des articulations. « Avec l'âge, 60 % de ces chiens ont un problème de dos », précise Heinz Reutter. L'une des affections les plus répandues est la faiblesse de l'arrière-train ; les chiens qui en souffrent se lèvent péniblement et au prix d'une forte dou-



Heinz Reutter (à gauche) et Regula Reutter opèrent une déchirure des ligaments croisés.
Photo : mäd

leur, traînent les orteils lorsqu'ils marchent et ressentent une faiblesse au niveau des pattes arrière. Cette affection douloureuse – qui s'apparente à un lumbago chez l'homme – résulte d'une pression qui s'exerce sur les nerfs issus de la colonne vertébrale, principalement dans la région de la dernière vertèbre lombaire et du sacrum. Elle peut notamment être causée par des mouvements inappropriés dans une neige profonde. « La faiblesse de l'arrière-train est quasiment inévitable chez les grands chiens », regrette Heinz Reutter, « et c'est pourquoi nous devons piquer beaucoup d'entre eux. »

Après le dos, le genou est la deuxième zone sensible du chien. Lorsqu'un chien boite, le problème vient généralement de là. Chez les chiens lourds et âgés, l'affection la plus répandue est la rupture du ligament croisé antérieur. Cette rupture n'est pas causée par un mouvement brusque comme chez l'homme, mais par une contrainte durable qui effile lentement le ligament jusqu'à ce qu'il rompe. En

règle générale, les deux genoux sont touchés. L'intervention chirurgicale est possible, mais l'emploi du chien en intervention se fait ensuite sous certaines réserves. Et il n'existe quasiment aucune mesure de prévention.

Ne pas en demander trop

En revanche, d'autres problèmes de santé peuvent être évités facilement si le conducteur de chien applique cette règle de base que nous rappelle Heinz Reutter : « Les jeunes chiens ne doivent pas être sollicités de manière excessive. » Ce qui signifie concrètement que les entraînements ne doivent pas durer trop longtemps et qu'ils ne doivent pas avoir lieu sur des terrains en pente ou dans des avalanches, au risque de provoquer des lésions du cartilage au niveau de l'articulation de l'épaule ou des problèmes au niveau du coude. Heinz Reutter recommande par ailleurs aux conducteurs de chien d'amener leur animal chez le vétérinaire s'il boite pendant plus d'une semaine.



ASSORTIMENT

Une veste thermique complète la tenue de sécurité

A partir de l'an prochain, le SAS proposera aux sauveteuses et aux sauveteurs une nouvelle veste thermique.

Cette veste isolante de marque Primaloft, confectionnée en fibres synthétiques, peut se porter sous la veste Softshell ou Gore-Tex de la tenue de sécurité du SAS, comme une couche de protection thermique supplémentaire. L'isolation thermique de la veste Prima-loft est adaptée aux activités physiques modérées, que ce soit à l'intersaison ou en plein hiver lorsque le grand froid est installé. Elle est idéale après une opération de sauvetage favorisant la transpiration. Le remplissage en fibres synthétiques rend la veste particulièrement légère et facile à compacter, pour un



Légère, compacte et chaude : la nouvelle veste isolante du SAS. Photo : mäd

encombrement minimal. Cette veste coupe-vent sèche rapidement.

Comme toutes les pièces qui composent l'équipement de sécurité du SAS, ce produit a été conçu en collaboration avec la société Haglöfs. Les logos des deux fondateurs (Rega et CAS) sont présents sur la manche gauche de la veste ; le logo du SAS est imprimé en flux tendu dans la langue demandée. Cette veste n'est pas vendue dans le commerce. A partir de l'an prochain, elle pourra être commandée auprès des préposés aux secours, comme tous les autres vêtements. Les spécialistes du SAS en seront équipés directement.

Elisabeth Floh Müller

BOUSSOLE

Aimants et autres facteurs de perturbation

Un aimant peut perturber une boussole au même titre qu'une ligne à haute tension, un appareil électronique ou un objet en fer. Nous le savons tous. Mais ce que nous savons moins, c'est où se logent ces aimants.

Lors d'une semaine de formation sur la randonnée à ski, le guide de montagne Markus Wey a constaté qu'une boussole présentait une déviation permanente d'environ 30°. Malgré un réglage correct, elle indiquait toujours la même direction erronée. Il aura fallu un moment avant que la cause du problème ne soit identifiée : le fautif était le clip magnétique d'un gant. Pour être précis, ce gant est une moufle de la marque Black Diamond, dont les doigts peuvent se rabattre sur le dessus de la main, où ils sont fixés au moyen d'un aimant. La marque propose deux autres

articles intégrant un aimant : les mousquetons autobloquants Magnetron Rocklock et Magnetron GridLock. Ces produits peuvent eux aussi dérégler les boussoles.

Thomas Hodel de la société Black Diamond a connaissance de ce problème et recommande de maintenir une distance de 50 cm entre l'article et la boussole. « C'est d'ailleurs ce que nous préconisons dans les manuels d'utilisation », considérant que les avantages offerts par les mousquetons priment sur les problèmes de navigation : « Cette attache magnétique est un dispositif de sécurité à part entière. » Il existe par ailleurs toute une série de facteurs qui perturbent davantage les boussoles et dont les habitués de la montagne ont peu conscience : ce sont les appareils électroniques tels que les DVA et les téléphones portables. « Dans ce domaine, une campagne de sensibilisation s'impose. »

C'est également l'avis de Bruno Hasler, responsable Formation du CAS, qui rappelle que les objets en fer tels que les couteaux de poche ont également la capacité de dérégler les boussoles. Ce n'est pas un problème en soi car ces objets peuvent se ranger aisément dans un sac à dos ou dans une poche-revolver, où ils ne causent aucune perturbation. Mais encore faut-il savoir quels objets contiennent des aimants ou du fer. Dans les gants et les vestes, on ne soupçonne pas d'emblée leur présence !

Selon Bruno Hasler, les DVA sont les sources de perturbation les plus fréquentes. Comme ils sont portés à l'avant du corps, ils sont toujours à proximité de la boussole. Raison pour laquelle Bruno Hasler recommande de tendre le plus possible la main qui tient la boussole. « La distance doit être suffisante pour empêcher une déviation de l'aiguille. »

RÉUNION DES SAUVETEURS

Les futurs défis du SAS



Les préposés aux secours et les présidents de sections dans la salle historique du théâtre au Congress Centre Kursaal Interlaken. Photo : SAS

Les préposés aux secours et présidents de sections sont unanimes : il faut conserver le système de milice dans le sauvetage en montagne et renforcer les liens avec les organismes de secours.

Dans le cadre de la célébration des 150 ans du CAS, une réunion des sauveteurs a été organisée le 14 juin à Interlaken : les préposés aux secours et présidents de sections ont discuté des futurs défis à relever par la branche, dans un environnement en plein changement. Tout le monde a constaté que l'évolution du contexte constituait un challenge, notamment pour le recrutement : certes, il sera probablement possible de trouver, à l'avenir également, un nombre suffisant de sauveteuses et de sauveteurs, toutefois n'habitant pas dans les territoires d'intervention ou ne possédant pas forcément les ancrages souhaitables avec une section CAS. Dans les grands centres touristiques ou les régions alpines peu densément habitées, les équipes sont suffisantes seulement de manière temporaire pendant la saison creuse. En effet, le SAS intègre sur place de plus en plus de personnel provenant d'autres organisations, comme des sapeurs pompiers, des patrouilleurs, des gardes-chasse ou des personnes

issues d'entreprises publiques. Quoi qu'il en soit, les avis sur le système de milice ont été unanimes : il faut le conserver.

A l'avenir, les sauveteurs seront de plus en plus confrontés à la médecine. En effet, le problème est aigu : les soins médicaux se raréfient en campagne, et l'effectif des généralistes est en baisse. Parallèlement, le spectre des interventions se déplace. Le SAS effec-

tue ses opérations de plus en plus fréquemment sur mandat de la police. Après de telles interventions, facturer le coût des heures d'intervention aux pouvoirs publics s'avère une tâche épineuse. Le SAS va donc faire tout son possible pour conclure des accords de prestations avec les cantons.

Si aucune réponse définitive n'a pu être avancée, les échanges au-delà des frontières régionales et linguistiques ont été très appréciés par tous les participants et considérés comme précieux. Le Conseil de fondation a décidé dans sa séance d'août de programmer régulièrement des réunions rassemblant les préposés aux secours.

Des élections pour le Conseil de fondation du SAS étaient également à l'ordre du jour à Interlaken. Le mandat de Raphaël Gingins, de la section Dent-de-Lys, a été reconduit à l'unanimité. Pius Furger, de la section Platta, est entré au Conseil de fondation en tant que nouveau membre.

Elisabeth Floh Müller

Pius Furger



Pius Furger Photo : mäd

Les représentants des sections ont élu le Grison Pius Furger pour prendre la succession de Michael Cafilisch, au Conseil de fondation du SAS. Agé de 55 ans, ce professeur en école professionnelle est préposé aux secours suppléant à la section Piz Platta, à laquelle cinq stations de secours sont rattachées. Pius Furger explique son engagement auprès du Conseil de fondation par son désir de contribuer à façonner la direction stratégique du SAS. En tant que représentant du CAS, il souhaite s'engager en faveur d'un ancrage solide du Club alpin dans le SAS. « Le CAS peut profiter de la bonne réputation du secours en montagne, et vice-versa. » P. Furger met en garde contre un professionnalisme trop poussé du sauvetage. Lorsque de nouvelles exigences s'ajoutent, il faut toujours garder à l'esprit la possibilité de les mettre en œuvre dans un système de milice – sans néanmoins remettre en question le niveau de professionnalisation atteint. Pius Furger habite à Masein, au pied du mont Heinzenberg. Marié, il est père de trois enfants scolarisés. Il est passionné de haute-montagne. Cette année, l'ascension du Cervin constitue son 45^e sommet helvétique à plus de 4 000 mètres, sachant que son palmarès compte aussi quelques cinq mille, voire six mille. Il peut même se targuer d'un sept mille mètres avec le pic Lénine, dans le massif du Pamir.



PLEINS FEUX SUR LES SAUVETEURS

Le bienheureux pilote-excavateur

Ruedi Zimmermann est depuis 23 ans aux commandes d'une excavatrice. Ayant découvert la montagne il y a quelques années, il s'est maintenant engagé comme sauveteur.

Le CAT 329D LN campe sur un chantier à Glaris. Derrière l'impressionnant bras de l'excavateur sur chenilles de 32 tonnes se dresse dans le ciel le Vorder Glärnisch fraîchement saupoudré. Ruedi Zimmermann est assis dans la cabine de pilotage et soulève des piles de planches placées sur une surface de chargement. Deux joysticks lui permettent de manœuvrer l'engin avec une précision de l'ordre du centimètre. « Le métier de mes rêves », annonce R. Zimmermann. « J'adore commander une excavatrice. » Il a la chance d'exercer l'activité qu'il adore depuis 23 ans déjà. A 16 ans, il suit une formation élémentaire sur une excavatrice et depuis, il déplace des tonnes avec son monstre d'acier. C'est par son père, chauffeur dans une entreprise de construction, qu'il a connu l'univers des chantiers. A l'époque, le petit Ruedi était déjà tombé sous le charme des grosses machines.

« Ça a fait clic »

La passion des montagnes a mis plus longtemps à le saisir, même s'il est difficile de ne pas les voir dans le Glarnerland. C'était il y a six ans : R. Zimmermann avait loué un équipement de ski de randonnée pour faire une excursion. « Ça a tout simplement fait clic ! »

Série de portraits

Le « sauveteur » souhaite montrer, dans une série de portraits, qui s'engage en faveur du secours alpin. De nombreuses personnes ont répondu à l'appel lancé dans le dernier numéro. Le coup d'envoi est donné par Ruedi Zimmermann.



Ruedi Zimmermann dans la cabine de pilotage de son excavatrice. Photo : Andreas Minder

L'étincelle a jailli et, depuis lors, il passe beaucoup de temps en altitude, été comme hiver. Il suit des cours, entre au CAS Tödi et devient même membre de la station de secours. Ses collègues lui en ont donné l'idée, mais aussi le fait de penser qu'il pourrait un jour être content de recevoir de l'aide. Et peut-être aussi un petit côté saint-bernard : R. Zimmermann est membre de l'association des samaritains à Schwanden ainsi que du groupe des samaritains du corps des sapeurs-pompiers. Les excavatrices et le sauvetage font bon ménage, explique R. Zimmermann. C'est ce qu'il a dit à son chef lorsqu'il est devenu sauveteur, il y a quatre ans et demi. Ce dernier n'a rien trouvé à redire à son engagement – à juste titre comme il s'est avéré par la suite. Jusqu'ici, une seule intervention impliquant R. Zimmermann a empiété sur ses heures de travail, et seulement brièvement. « Nous lançons au maximum deux, voire trois opérations par an, et la plupart en hiver. » C'est-à-dire pendant la saison calme dans la construction des routes ou ponts et chaussées. Entre Noël et fin février, l'arrêt est même complet.

Fiche signalétique

Ruedi Zimmermann, 39 ans, célibataire, conducteur d'excavatrice, vit à Schwanden (GL), Sauveteur III, station de secours de Schwanden-Glarus.

Voler constitue la troisième passion de Ruedi Zimmermann, plus précisément l'hélicoptère. On le trouve souvent à la compagnie Heli-Linth AG, à Mollis. Il connaît bien les hélicoptères et les pilotes. Du coup, ils l'emmènent régulièrement. « Je rêverais de devenir spécialiste du sauvetage hélicoptère », annonce-t-il. Malheureusement, ce rêve ne serait pas compatible avec son travail. « Lorsque les camions s'alignent, attendant d'être chargés, je ne peux pas m'absenter. »

Hormis ce détail, Ruedi Zimmermann est un homme heureux. Il vit avec son père dans la maison où il a grandi. Il n'a pas spécialement envie de quitter le canton de Glaris. Il aime écouter la station Radio Zentral. Et que chanterait-il s'il était le roi de Suisse ? « Rien. Les choses sont bien telles qu'elles sont. »



Choisis pour vous



La première femme



Françoise Jaquet Photo : mäd

Le 15 juin, lors de son assemblée des délégués, le CAS a élu Françoise Jaquet comme nouvelle présidente centrale. La Fribourgeoise de 56 ans, jusqu'ici vice-présidente, remplace Frank-Urs Müller, en poste depuis huit ans ; elle siège également au Conseil de fondation du SAS. Pour la première fois en 150 ans que compte son histoire, le CAS est présidé par une femme ! F. Jaquet est membre du Comité central depuis 2010. Elle a déclaré au magazine « Les Alpes » que le maintien du bénévolat constituait l'un des grands défis du CAS selon elle.

Egoïsme, société de consommation et manque de temps permanent entament la propension à s'engager sans rétribution. F. Jaquet découvre la montagne sur le tard. C'est seulement à la trentaine qu'elle commence le ski de randonnée et la marche. Mais du coup, la passion la saisit avec d'autant plus d'intensité. En 1990, elle entre au CAS. En 2000, son époux perd la vie au Vanil Noir, dans les Alpes fribourgeoises. Diplômée en microbiologie, elle dirige le département des essais cliniques chez Swissmedic, l'autorité suisse de contrôle et d'autorisation des produits thérapeutiques à Berne.

Merci!

Au nom de toutes les commissions du SAS, nous adressons nos chaleureux remerciements aux sauveteuses et aux sauveteurs pour leur engagement envers le secours alpin ainsi que pour leur précieuse collaboration et leur soutien actif. Excellentes Fêtes et bonne année à tous. En espérant que 2014 sera à nouveau une année réussie pour le sauvetage !

Direction SAS :
Andres Bardill, Directeur
Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante
Theo Maurer, chef de la Formation



Impressum

Sauveteur : magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

Editeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega
Case postale 1414, CH-8085 Zurich-Aéroport,
tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42,
www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

Rédaction : Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante, floh.mueller@alpinrettung.ch
Andreas Minder, res.minder@hispred.ch

Tirage : 3000 exemplaires en allemand, 800 en français et 800 en italien

Changements d'adresse : Secours Alpin Suisse, info@secoursalpin.ch

Réalisation complète : Stämpfli Publications SA, Berne